



Mairie de
Savignac de l'Isle

Mairie – 17 le Bourg 33910 Savignac de l'Isle
Tél/Fax : 05.57.84.25.90 – Mél : mairie-de-savignac@wanadoo.fr
Secrétariat ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi – De 14h00 à 17h30

RÈGLEMENT SERVICES PÉRISCOLAIRES ÉCOLE DE SAVIGNAC DE L'ISLE

GARDERIE

Elle fonctionne **de 7H30 à 9H00** et **de 16H30 à 18H30**, sauf le mercredi midi. **Horaires impératifs.**

Tarif unique : 2€00.

Pour les enfants de Savignac de l'Isle qui fréquentent occasionnellement la garderie, le carton forfait nominatif de 5€00 par enfant est maintenu. Le deuxième carton forfait sera quant à lui à 10€00 par enfant.

En cas d'absence de l'agent communal, la garderie sera assurée la première journée.

Elle sera fermée par la suite jusqu'à la reprise de l'agent ou à son remplacement.

Les parents seront informés le plus rapidement possible afin qu'ils puissent prendre les dispositions nécessaires, d'où la nécessité d'avoir les coordonnées personnelles actualisées.

Tél : 05.57.84.92.56

CANTINE

Le prix du repas est fixé à **2€30**.

Moyens de paiement pour la cantine et la garderie :

Les familles peuvent payer par :

- Carte bancaire via internet sur le site internet www.tipi.budget.gouv.fr
- Prélèvement automatique (formulaire joint au présent dossier).

BUS

Si un enfant inscrit ne prend pas le bus exceptionnellement, l'accompagnatrice doit en être avertie à l'avance par écrit.

Les enfants doivent se comporter de façon correcte, respecter le personnel à la cantine, à la garderie, dans la cour, dans le bus, suivre les consignes, ne pas dégrader ni souiller le matériel, les équipements et les locaux.

Tout manquement à ces règles sera signalé et pourra donner lieu à des sanctions.

Nous vous remercions de respecter ce règlement afin que tous, enfants et personnel, passent une année scolaire agréable.





Mairie de
Savignac de l'Isle

Pour les enfants

* Règlement de la cantine :

CE QUE JE DOIS FAIRE :

- Je dois respecter les adultes et mes camarades
- Je dois attendre que quelqu'un me serve
- Je lève le doigt quand je veux demander quelque chose
- Je parle doucement
- Je rentre et je sors calmement
- Je respecte le mobilier et la nourriture

CE QUE JE NE DOIS PAS FAIRE :

- Je ne dois pas jouer pendant le repas
- Je ne dois pas abîmer la vaisselle
- Je ne dois pas jouer avec le mobilier
- Je ne dois pas me déplacer dans la cantine
- Je ne dois pas jouer avec la nourriture
- Je ne dois pas faire mal à mes camarades
- Je ne dois pas dire des gros mots

* Dans la cour de récréation

- Je dois adopter une attitude correcte
- Je ne participe à aucune bagarre
- Je ne joue pas à des jeux violents
- Je ne jette pas d'objets, de sable ni de cailloux
- Les objets dangereux (couteaux, ciseaux...) ou de valeur sont interdits

* Dans le bus

- J'attache ma ceinture
- Je respecte et j'obéis au chauffeur et à l'accompagnatrice ou accompagnateur
- Je reste assis
- Je parle doucement
- Je me lève seulement lorsque le bus est arrêté
- A la sortie du bus, j'attends que l'on vienne me chercher.

A..... Le

Signature des parents : (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Signature du (de la) responsable légal(e) 1

Signature du (de la) responsable légal(e) 2

Signature de l'enfant : (précédée de la mention « lu et approuvé »)